

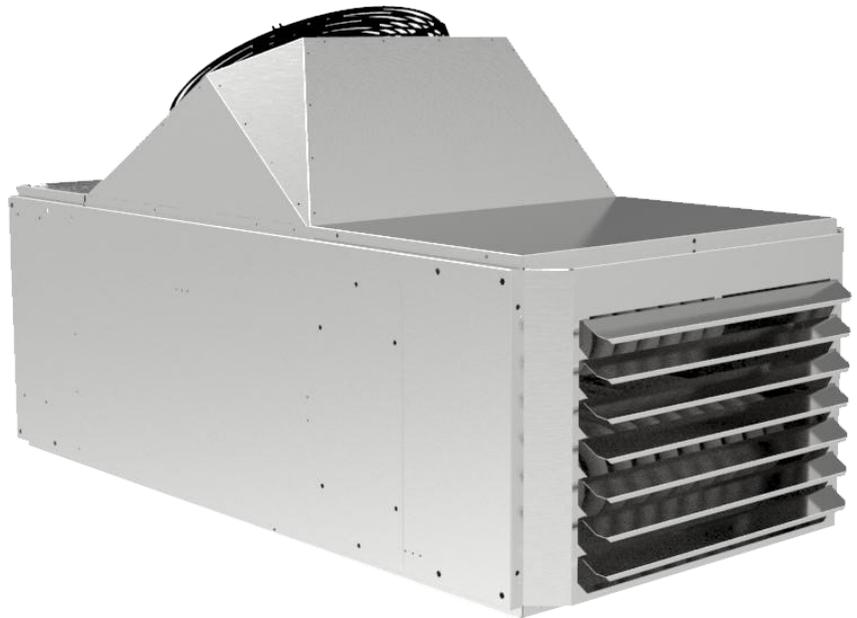
SXSTEL[®]

Heating mastermind

Notice d'installation et d'entretien

AEROTHERMES GAZ TUBULAIRES

CBI 76



CE 1312BO3933

DTC 17-356 FR

SOMMAIRE

| N° de Section | Section | Pages |
|---------------|---|---------|
| 1 | INFORMATIONS GENERALES 1-1 Recommandations générales 1-2 Description des appareils 1-3 Instruction d'utilisation 1-4 Fonctionnement 1-5 Sécurité | 5 à 6 |
| 2 | CARACTERISTIQUES TECHNIQUES 2-1 Performances des aérothermes gaz CBI 2-2 Côtes d'encombrement | 7 |
| 3 | INSTALLATION 3-1 Recommandations d'installation 3-2 Montage suspendu 3-3 Montage sur pieds | 8 à 9 |
| 4 | REGULATION ET RACCORDEMENTS ELECTRIQUE 4-1 Raccordement électrique et réseau 4-2 Régulation 4-3 Thermostat à sonde déportée 4-4 Schéma de principe pour GTC 4-5 Schéma électrique | 10 à 14 |
| 5 | RACCORDEMENT DES CONDUITS D'EVACUATIONS 5-1 Généralités 5-2 Raccordement cheminée 5-3 Raccordement ventouse | 15 à 16 |
| 6 | CIRCUIT GAZ 6-1 Changement de gaz 6-2 Tableau de réglage vanne 1 allure 6-3 Tableau de réglage vanne 2 allures 6-4 Raccordement gaz | 17 à 19 |
| 7 | MISE EN SERVICE 7-1 Principe de fonctionnement 7-2 Nomenclature | 19 à 20 |
| 8 | ENTRETIEN | 21 |
| 9 | DEPANNAGE | 22 |
| 10 | RECOMMANDATIONS UTILISATEUR | 23 |

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

AVERTISSEMENT

Marquage CE

De par les exigences techniques qu'elle fixe, la norme CE est la reconnaissance officielle de la qualité de conception, de fabrication et de performance de cet appareil. Sa longévité et ses performances seront au niveau optimum si son utilisation et son entretien sont assurés selon les règles de l'art et les prescriptions en vigueur.

Responsabilité

Ce matériel doit servir expressément pour ce à quoi **SYSTEL** l'a conçu et réalisé. Toute responsabilité contractuelle de **SYSTEL** est donc exclue en cas de dommages subis par les personnes, les animaux ou les biens, à la suite d'erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'emplois inappropriés.

Les appareils doivent être équipés exclusivement avec les accessoires d'origine. **SYSTEL** ne sera pas tenu responsable d'un quelconque dommage issu de l'emploi d'un accessoire inapproprié à l'appareil.

Les appareils doivent être installés par des professionnels qualifiés, dans le respect des règlements et décrets en vigueur, et suivant les instructions figurant sur cette notice. L'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité de l'installation réalisée par les ministères chargés de la construction et de la sécurité du gaz. Les références aux normes, règles et directives citées dans le présent manuel sont données à titre informatif et ne sont valides qu'à la date d'édition de celui-ci.

SYSTEL est responsable de la conformité de l'appareil aux règles, directives et normes de construction en vigueur au moment de la commercialisation. La connaissance et le respect des dispositions légales ainsi que des normes inhérentes à la conception, l'implantation, l'installation, la mise en route et la maintenance sont exclusivement à la charge du bureau d'études, de l'installateur et de l'utilisateur.

Réception – Stockage

Le générateur gaz est livré sur palette bois, protégé par un emballage carton et un film plastique. Il est indispensable de vérifier l'état du matériel livré (même si l'emballage est intact) et sa conformité par rapport à la commande.

En cas de dommages ou de pièces manquantes, vous devez reporter les observations sur le récépissé du transporteur de la façon la plus précise possible, « sous réserve de déballage » est sans valeur juridique, puis confirmer ces réserves par lettre recommandée sous 48h au transporteur. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de l'acheteur de contrôler la marchandise livrée, aucun recours ne sera possible si cette procédure n'est pas respectée.

Entreposer le matériel dans un local propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

Garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication, la durée de cette garantie est mentionnée dans nos catalogues.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier l'entretien régulier des appareils,
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

VEUILLEZ LIRE AVANT DE POURSUIVRE



Le présent manuel technique doit être gardé en bon état à l'intérieur de l'appareil.



Les caractéristiques, illustrations et descriptions contenues dans ce document sont, à notre connaissance, exactes à l'heure de leur approbation pour l'impression. Nous nous réservons le droit de modifier, de ne plus offrir certaines caractéristiques ou de stopper la production d'un modèle sans préavis et ne constitue aucun engagement de notre part.

Règles de sécurité

- Il est interdit de boucher et/ou réduire les ouvertures d'aération du local d'installation ou de l'appareil.
- Ne jamais obstruer l'évacuation de fumée et l'aspiration d'air neuf.
- Ne jamais apporter les modifications aux réglages effectués par le professionnel qualifié.
- Ne jamais pulvériser d'eau sur l'aérotherme, ou toucher l'appareil avec des parties du corps mouillées et/ou pieds nus.
- Ne jamais toucher les parties chaudes de l'aérotherme, et/ou les parties en mouvement.
- Ne poser ou accrocher aucun objet sur l'appareil.
- Toute intervention sur l'appareil est interdite avant de l'avoir débranché du réseau électrique et d'avoir coupé l'alimentation en gaz.
- Ne pas modifier le type de gaz utilisé, les réglages de l'appareil, les systèmes de sécurité ou de régulation, dans la mesure où cela pourrait créer des situations dangereuses.

Prévenir le technicien d'après-vente dans le cas d'un changement de gaz, de pression de gaz ou de modification de tension d'alimentation.

Dans le cas d'une longue période de non fonctionnement, déconnecter l'alimentation électrique de l'appareil. Lors de la remise en fonctionnement, il est conseillé de faire appel à un personnel qualifié. D'une manière générale toutes interventions de réparation ou de maintenance doivent être effectuées exclusivement par un personnel habilité et qualifié.

La souscription d'un contrat d'entretien est fortement recommandée, "voir avec votre installateur".



Mise en garde

Les composants électriques, les mécanismes d'entraînement et le gaz combustible peuvent causer des blessures. Pour se protéger de ces risques inhérents au cours de l'installation ou de l'entretien, l'alimentation électrique doit être débranchée et la valve d'alimentation gaz doit être fermée. Toutes les personnes impliquées dans l'installation ou l'entretien de cet équipement doivent respecter les normes de santé et sécurité du travail.



Que faire si vous détectez une odeur de gaz :

- Fermer la vanne gaz extérieure ainsi que l'alimentation électrique puis prévenir le technicien de maintenance.
- N'essayer pas de rallumer l'appareil
- N'actionnez pas l'interrupteur électrique, n'utilisez pas de téléphone situé à l'intérieur du bâtiment.
- Appelez votre fournisseur de gaz d'un autre téléphone. Suivez les instructions fournies pour votre fournisseur.
- Si vous ne pouvez pas les contacter, appelez votre service des incendies.

1-INFORMATIONS GENERALES

1-1 Recommandations générales

Les générateur gaz de la gamme **CBI** sont destinés au chauffage de locaux industriels et bâtiment d'élevage, pour une utilisation en intérieur uniquement.

Ces appareils ne peuvent être installés que dans des locaux suffisamment aérés, sauf si l'appareil a une connexion étanche.

Le bon fonctionnement du générateur dépend d'une installation et d'une mise en service correctes.

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur par du personnel qualifié.

Si l'appareil est utilisé dans un local d'élevage, par exemple un poulaillers, il doit être nettoyé après chaque lot d'animaux, ou plus si le degré de pollution exige.

Le non respect de ces règles entraînerait immédiatement la décharge de toutes responsabilités de la part du constructeur.

NE PAS INSTALLER DE GENERATEUR GAZ DANS :

- Des locaux présentant un risque d'explosion,
- Des locaux contenant des vapeurs de combinaisons chlorées,
- Des locaux en forte teneur en poussières combustibles,
- Des locaux exagérément humides (danger électrique).
- Des locaux domestiques.

Il est de la responsabilité de l'installateur, après avoir vérifié que le montage respecte les prescriptions de cette notice,

1°) D'informer l'utilisateur :

- qu'il ne peut de lui-même apporter des modifications à la conception des appareils et à la réalisation de l'installation; la moindre modification (échange, retrait....) de composants de sécurité ou de pièces influant sur le rendement de l'appareil ou sur l'hygiène de combustion, entraîne systématiquement le retrait pour l'appareil du marquage CE.

- qu'il est indispensable de faire effectuer les opérations de nettoyage et d'entretien prescrites. Une opération de maintenance préventive annuelle est obligatoire.

2°) De remettre à l'utilisateur cette notice, elle fait partie intégrante de l'appareil et doit donc être conservée et toujours accompagner l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

1-2 Description des appareils

Les aérothermes gaz de la gamme CBI sont des générateurs d'air chaud indépendants, fonctionnant au gaz naturel et au propane ; ils sont conformes aux directives européennes 2009/142/CE et 92/42/CEE applicables aux appareils à gaz (Normes EN1050:2009 & EN1196:2011, certificat n°01430098200 of 30/10/2014.

Il constitue un système de chauffage "direct" au gaz ; c'est un appareil de production et émission de chaleur sans fluide caloporteur intermédiaire. Pour l'ensemble de la gamme décrite dans cette notice, le rejet des produits de combustion hors du local se fait par un extracteur. L'air comburant est pris dans l'ambiance ou à l'extérieur. Ces appareils peuvent être raccordés en ventouse, type C12-C32, ou en sortie cheminée, type B22.

Les aérothermes gaz de la gamme CBI fonctionnent aux différents gaz indiqués sur leur plaque signalétique conformément à la directive européenne.

1-3 Instruction d'utilisation

- Pour le fonctionnement et l'entretien de cet appareil, veuillez prendre connaissance des instructions de ce manuel.
- Effectuer un entretien au moins une fois par an par du personnel qualifié . La fréquence des opérations d'entretien dépend de l'environnement dans lequel l'appareil est installé. Une inspection plus régulière doit être effectuée en particulier dans des locaux poussiéreux. Si l'appareil est utilisé dans un bâtiment d'élevage, par exemple un poulaillers, il doit être nettoyé après chaque lot d'animaux, ou plus si le degré de pollution exige.
- Vérifier régulièrement qu'il n'y ait aucune déformation de l'appareil, de la cheminée ou de la conduite gaz.
- Vérifier régulièrement que les ouvertures d'air du bâtiment et autour de l'appareil ne soient pas obstruées.
- Vérifier que l'air chaud puisse circuler normalement dans le local, donc qu'il n'y ait pas d'obstacle à l'aspiration (coté ventilateur) ainsi que devant la bouche de soufflage de l'appareil (que la grille soit bien ouverte).
- Le coffret de contrôle doit subir au moins une coupure électrique par 24 heures.

1-4 Fonctionnement

- Lors d'une demande de chaleur , le brûleur s'allume grâce à l'électrode d'allumage puis le ventilateur se met en marche, l'air chaud est alors soufflé dans le local. Lorsque la température de consigne est atteinte le brûleur s'éteint. Le ventilateur continue de tourner pendant environ 1 min, jusqu'à ce qu'il ait éliminé la chaleur restante dans l'échangeur.

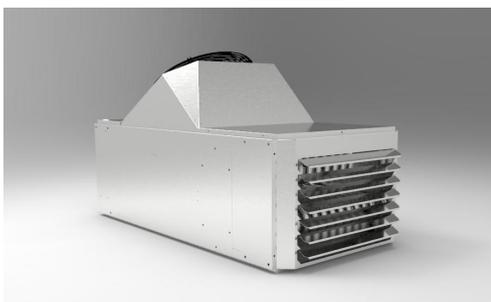
1-5 Sécurité

- Le défaut de flamme éventuel est détecté par une sonde de ionisation et les vannes gaz sont immédiatement fermées.
- La protection thermique de l'échangeur est assurée par deux thermostats. Le premier, à réarmement automatique, protège contre un débit d'air insuffisant (obstructions, défaut de ventilateur). Le deuxième, à réarmement manuel, est réglé à un seuil plus élevé que le premier. Il protège l'appareil d'une surchauffe importante, due à un problème de fonctionnement ou à une utilisation inadaptée.

Si l'opération présente une quelconque difficulté, contacter votre installateur ou le SAV du distributeur.

S'assurer que l'appareil puisse être alimenté normalement en air comburant à la pression atmosphérique (toute modification du bâtiment après installation de l'appareil doit être exécutée en tenant compte de ce point). Une dépression excessive à l'intérieur du local peut perturber le bon fonctionnement de l'appareil en privant celui-ci de l'air nécessaire à la combustion.

2- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



Modèle CBI 76

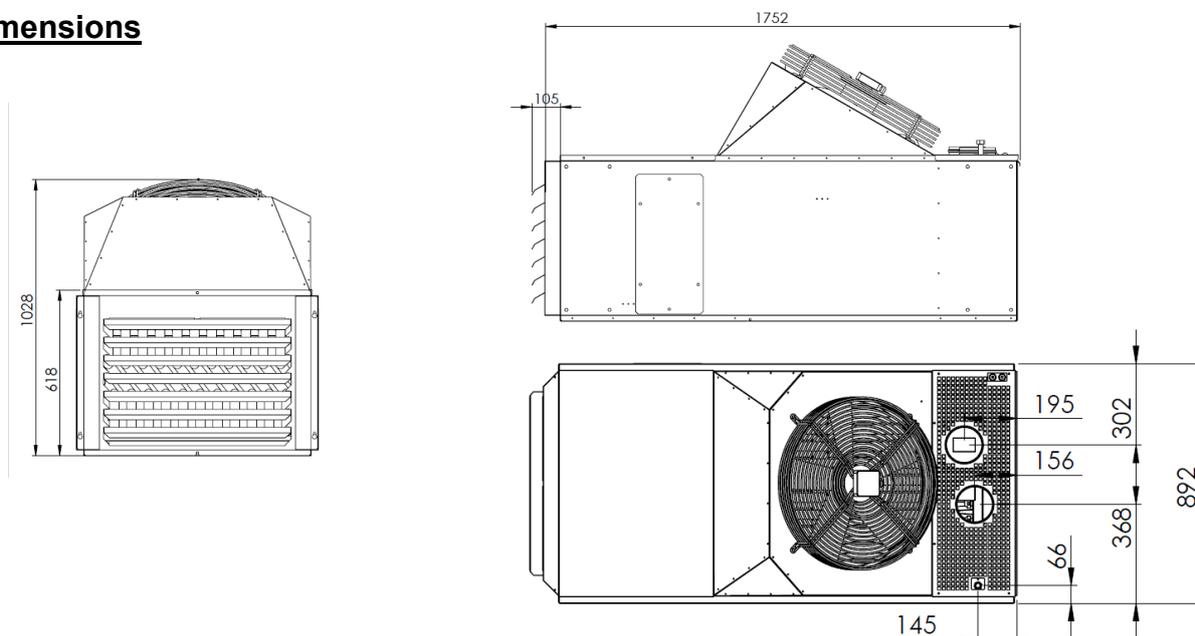
Les appareils CBI sont équipés d'un ventilateur hélicoïde pour un soufflage direct dans le bâtiment.

Ils peuvent être suspendus ou équipés de pieds de support pour une installation au sol.

2-1 Performances

| TYPES | | CBI 76 |
|-------------------------------|-------------------|---------------------------------------|
| Débit calorifique | kW | 76 |
| Puissance utile | kW | 70 |
| Rendement | % | 92 |
| Ventilateur | mm | 600 |
| Vitesse de rotation | rpm | 1 350 |
| Débit d'air à 15 °C | m ³ /h | 6 600 |
| Delta T° de l'air | °C | 31.2 |
| Throw | m | 35 |
| Débit gaz à 15°C | | |
| - Naturel | G20 20 mbar | 8.04 m ³ / h |
| - Groningue | G25 25 mbar | 8.94 m ³ / h |
| - Propane | G31 37 mbar | 5.93 kg/h |
| Diamètre raccordement fumées | mm | 130 |
| Diamètre de raccordement air | mm | 130 |
| Tension d'alimentation | | Single-phase 230 Volts / 50 Hz - IP54 |
| Puissance électrique | W | 760 |
| Ampérage | A | 3.4 |
| Température de fonctionnement | °C | 0/+40 |
| Poids | kg | 200 |

2-2 Dimensions

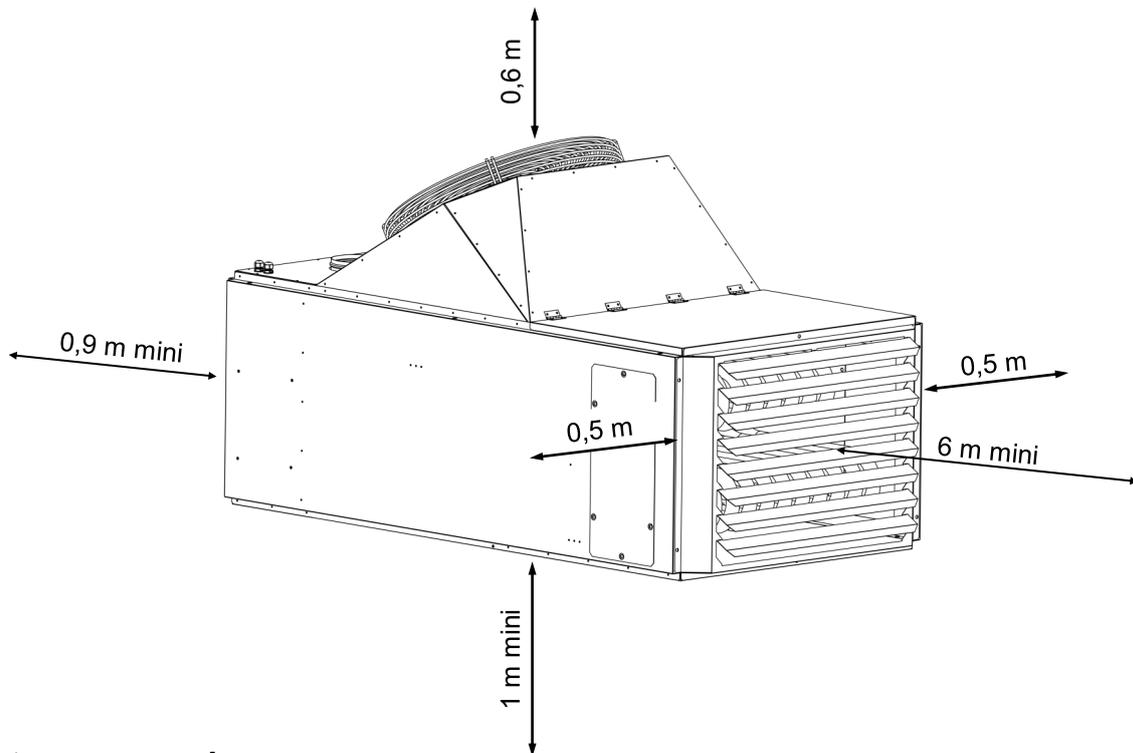


3- INSTALLATION

3-1 Recommandation d'installation

Afin de garantir un fonctionnement correcte et en toute sécurité de l'appareil, il est impératif de respecter les distances ci-dessous :

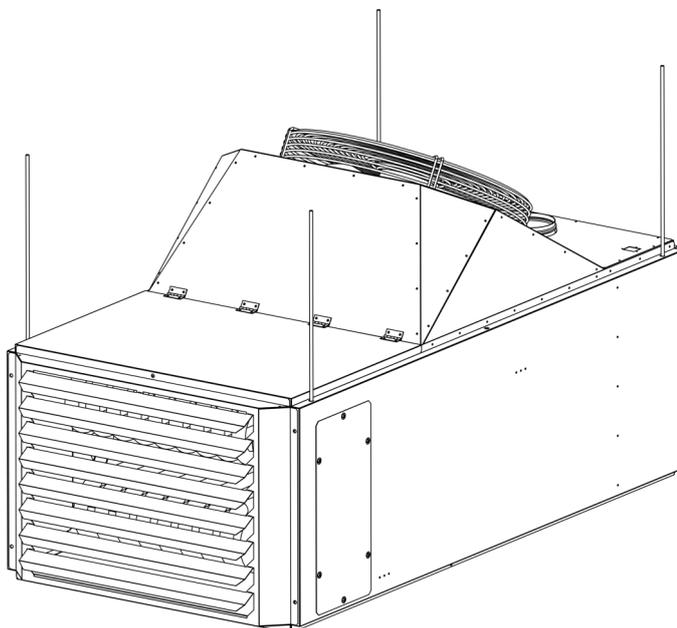
- Prévoir une distance au minimum de 0,6 m au dessus de l'appareil "côté ventilateur".
- Prévoir un dégagement suffisant pour l'ouverture de la porte brûleur.
- L'aérotherme doit être placé au minimum à 1 m du sol.
- Aucun objet ne doit être placé à moins de 0,5 m autour de l'appareil.



3-2 Montage suspendu

Avant de fixer les appareils, il convient de s'assurer de la résistance du support.

L'appareil est équipé de 4 inserts taraudés M8, sur sa partie supérieure, pour pouvoir être suspendu. Il conviendra d'utiliser des élingues ou tiges filetées adaptées au poids de l'appareil. *Le montage devra être parfaitement aligné à l'aplomb des inserts, un angle risquant de causer leur arrachement.*



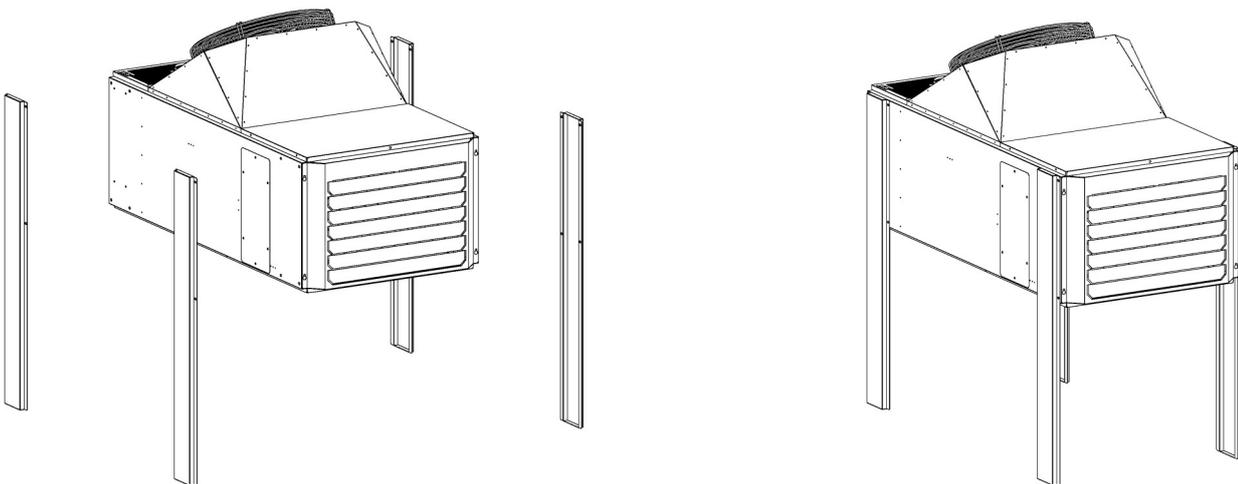
Attention, veiller à toujours utiliser des contre écrous pour garantir la fixation.

3-3 Montage sur pieds

L'appareil peut être installé sur pieds, pour cela procéder comme indiqué ci-dessous.

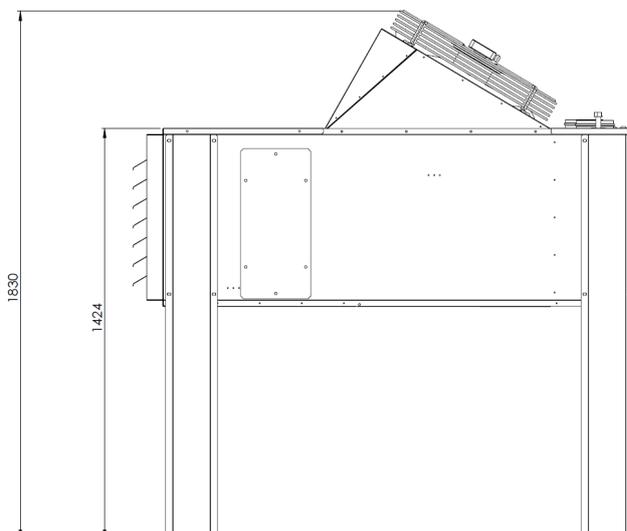


Fixer les pieds à l'aide de vis M8



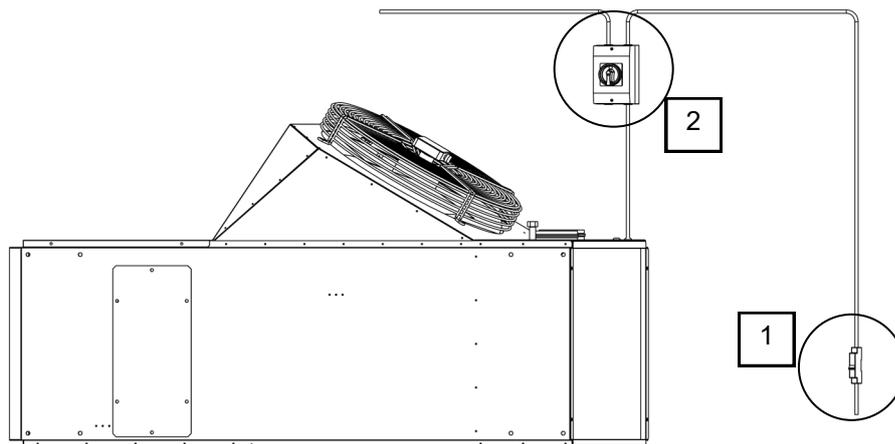
Attention :

- **Les supports doivent être parfaitement à niveau. Contrôler le niveau horizontal de l'appareil.**
- **Fixer les pieds au sol pour éviter les déplacements par inadvertance.**



4- Régulation et raccordement électrique

4-1 Raccordement électrique et réseau



L'alimentation électrique des appareils s'effectue en monophasé 230 V avec un câble électrique protégé en tête (1). La section du câble et sa protection devront être dimensionnées en fonction du nombre d'appareils sur la ligne et de sa longueur.

Le coffret de régulation sera raccordé aux aérothermes par un fil pilote. Au départ du régulateur, connecter le premier aérotherme puis par repiquage le suivant.

Afin d'assurer la sécurité des personnes et du matériel, il est recommandé de disposer des sectionneurs électrique de proximité (2).

Le raccordement doit être effectué selon le schéma ci-contre par un installateur agréé.

Il est important de se référer à la notice technique fournie avec la régulation pour le raccordement.

Attention : Il est important de s'assurer que l'alimentation générale du bâtiment soit coupée avant toute opération de branchement électrique, sous peine d'électrocution.

4-2 Régulation

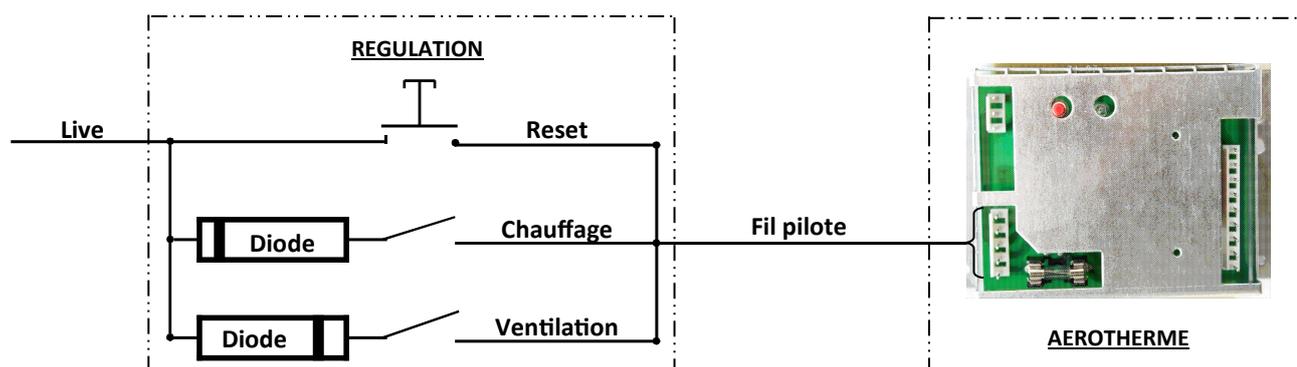
TOUS LES AÉROTHERMES GAZ, SONT ÉQUIPÉS DE SÉRIE D'UNE CARTE RÉCEPTEUR FIL PILOTE.

La régulation envoie un signal via un seul fil conducteur, le fil pilote, vers les appareils équipés d'un récepteur, le récepteur RFP, qui exécute l'ordre de fonctionnement.

Les quatre informations véhiculée sont :

- Demande de chauffage
- Ventilation seule
- Reset
- Arrêt

SCHÉMA DE PRINCIPE :



4-3 Thermostat horloge à sonde déportée

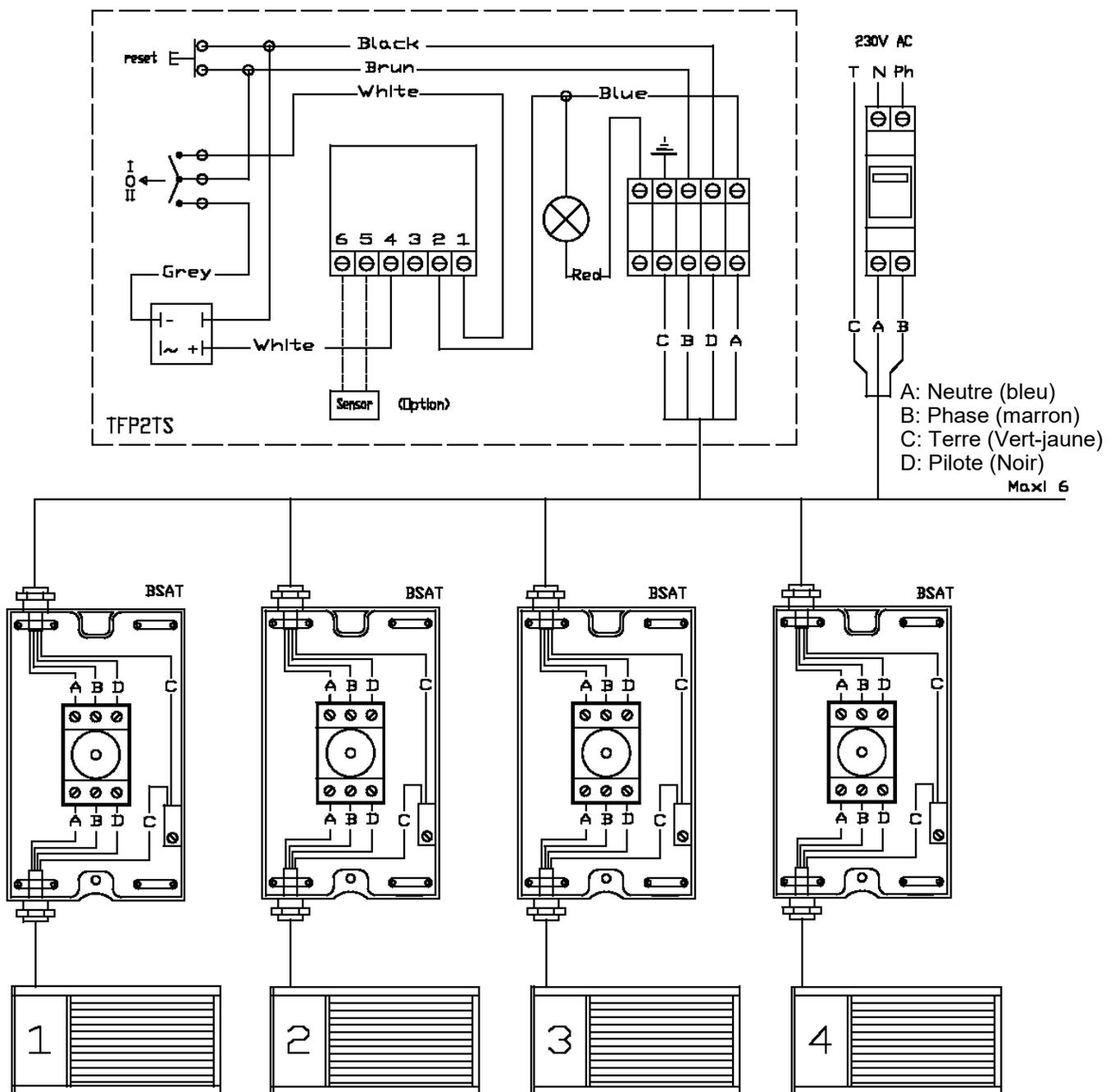
Boitier de commande à thermostat horloge tactile, avec sonde déportée.

Cette régulation peut commandée jusque 6 appareils. L'utilisation de la sonde d'ambiance déportée, permet l'installation du boitier de commande en dehors de la zone à réguler.

Ce boitier possède également un voyant de défaut qu'il est possible de raccorder. Néanmoins, dans le cas d'une utilisation pour plusieurs appareils ce voyant ne permet pas d'identifier l'appareil en défaut.

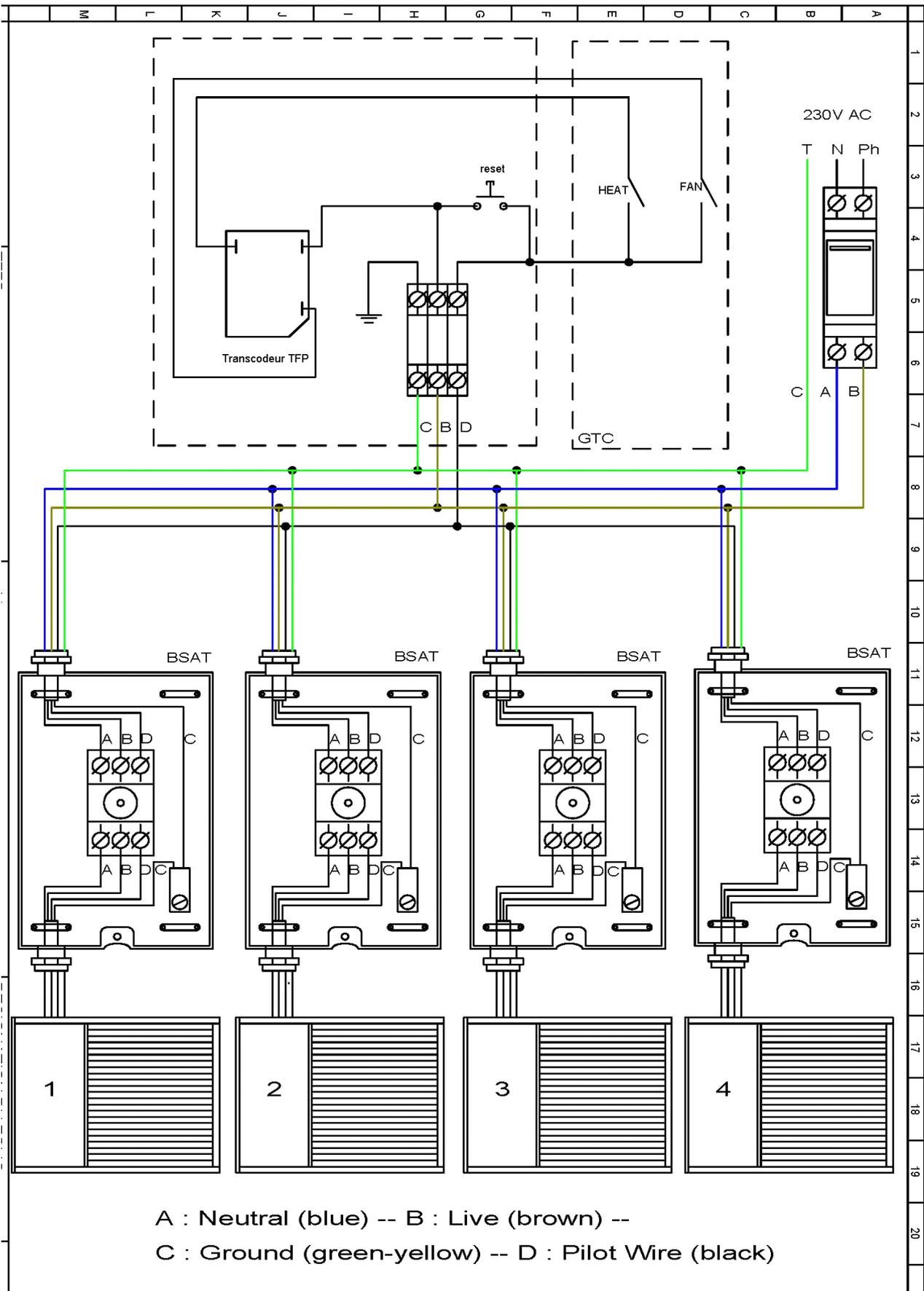


Schéma de principe de raccordement :

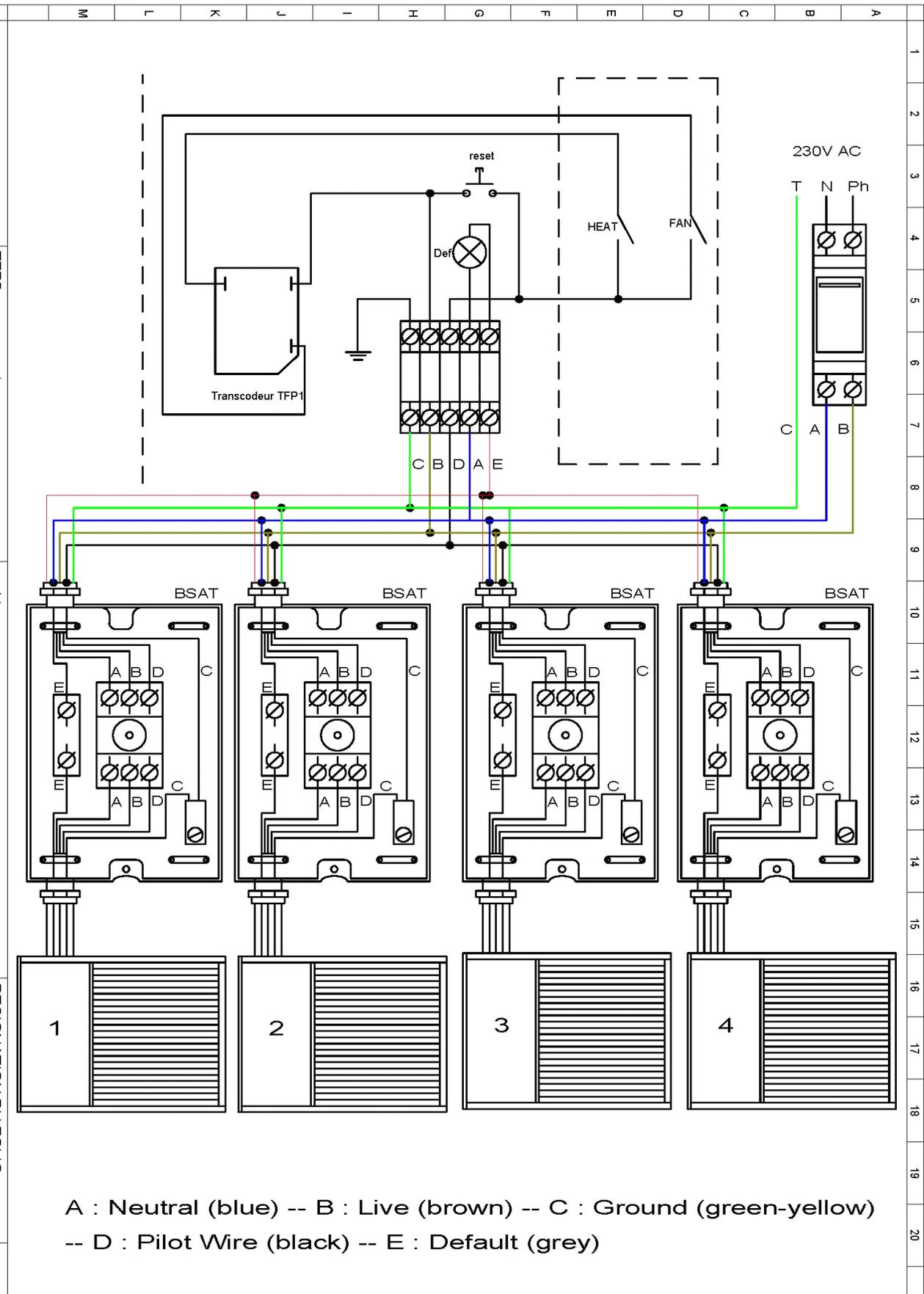


4-4 Schéma de principe pour GTC

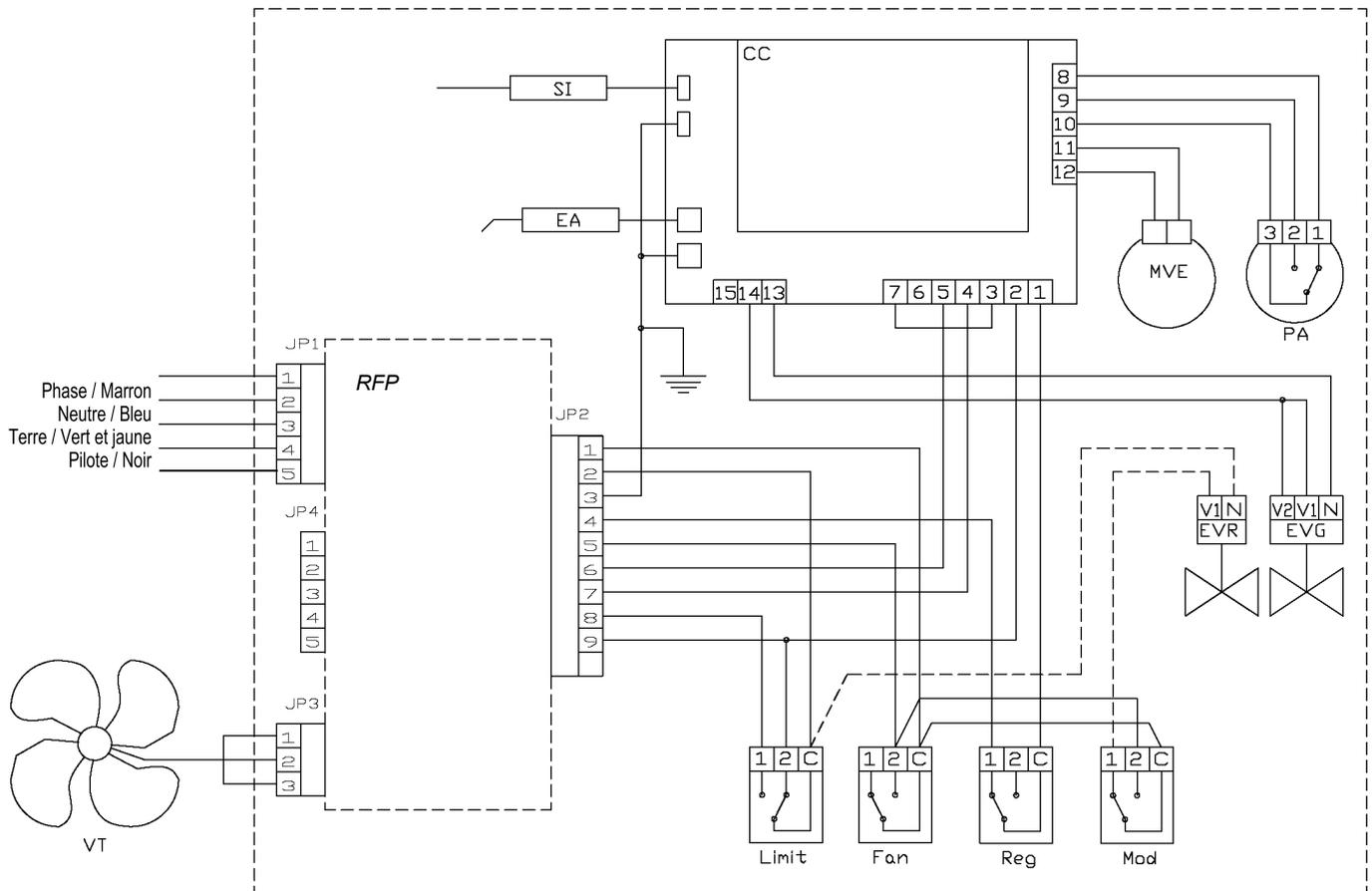
A- Commande et régulation



B- Commande, régulation et défaut



4-5 Schémas électrique

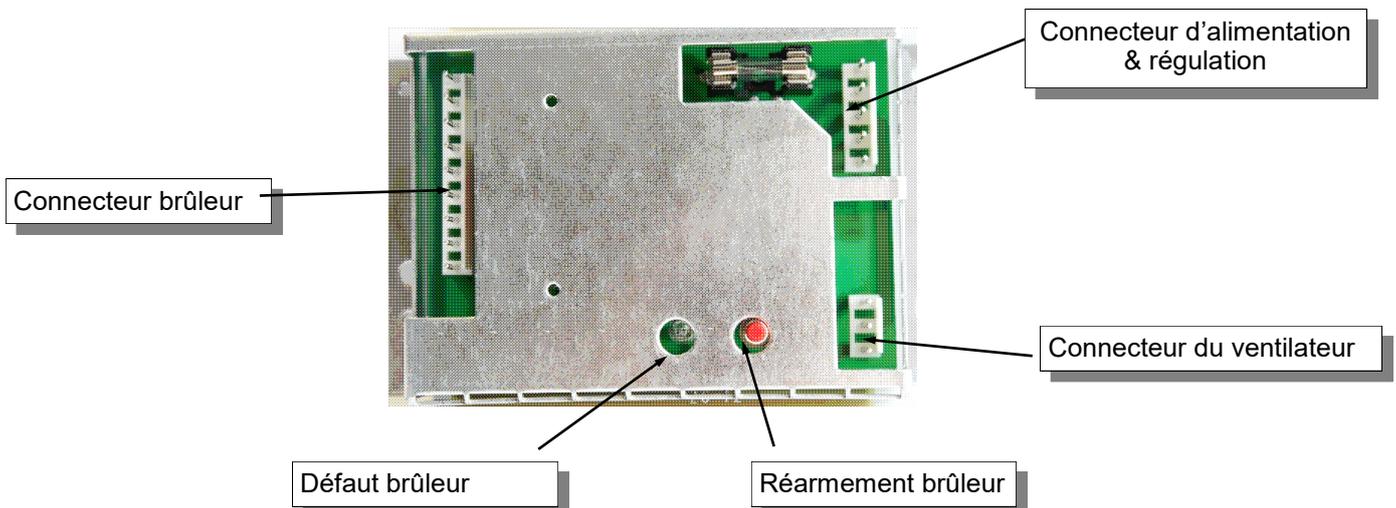


Le bulbe du thermostat de modulation (Mod) est placé sur le panier du ventilateur

| | | | |
|-------|---|-----|--|
| VT | Ventilateur de soufflage | MVE | Extracteur de fumée |
| RFP | Récepteur fil pilote | PA | Pressostat d'air brûleur |
| Limit | Airstat surchauffe à réarmement manuel | SI | Sonde d'ionisation |
| Fan | Airstat d'enclenchement du ventilateur | EA | Électrode d'allumage |
| Reg | Airstat de régulation brûleur | EVR | Vanne modulante gaz (Option 2 allures) |
| Mod | Airstat de modulation brûleur (Option modulation) | EVG | Électrovanne Gaz |
| CC | Coffret de contrôle avec transfo d'isolement | | |

En fonctionnement normal ne jamais arrêter l'appareil en coupant l'alimentation électrique, attendre l'arrêt du ventilateur.

Carte RFP



5- RACCORDEMENTS DES CONDUITS D'EVACUATIONS

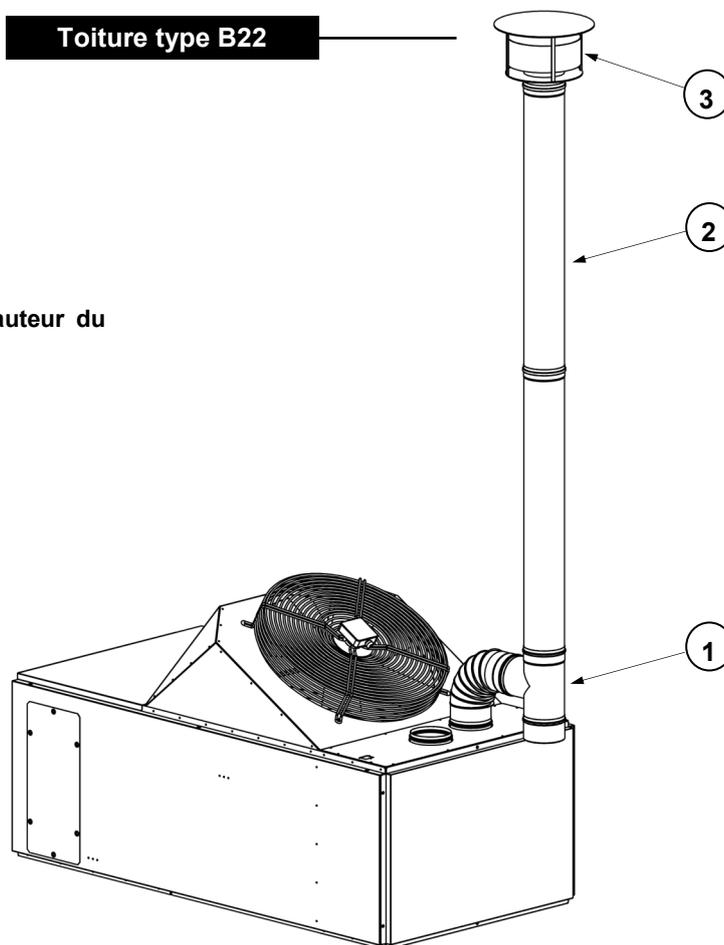
5-1 Généralités

A la mise en service de l'installation et lors des opérations d'entretiens, il faut s'assurer :

- Que l'aspiration en air comburant et l'évacuation des fumées ne sont pas obstruées.
- Pour les montages avec ventouses, vérifier que les 2 circuits (amenée d'air comburant et évacuation des fumées) sont bien séparés et étanches, vérifier le montage des conduits ainsi que les joints d'étanchéité.
- Que les joints n'ont pas été détériorés lors du montage des conduits, entre eux ou sur l'appareil, s'assurer de l'étanchéité.
- Que le montage des conduits est réalisé de sorte qu'aucune eau ne puisse pénétrer dans l'appareil, risque électrique, utiliser pour cela : té de purge, récupérateur de condensât, ...
- Pour les grandes longueurs, il est indispensable de prévoir un récupérateur de condensât, y compris pour les montages avec ventouses.

5-2 Raccordement cheminée

L'air de combustion est aspiré directement dans le local et l'évacuation des fumées s'effectue vers l'extérieur par l'intermédiaire d'une cheminée verticale traversant la toiture.



Montage type B22 :

Fumisterie étanche diamètre 130 mm

- 1 té avec tampon étanche (1) au départ,
- 2 longueurs mono-tube étanche de 1 m (2),
- 1 terminal de toiture (3)

La sortie toiture doit se situer au minimum à la hauteur du faîtage du toit.



NON ADAPTE EN ELEVAGE

ATTENTION

Prévoir une ventilation suffisante du local, l'apport en air neuf requis pour la combustion doit être au moins de 100 m³/h par appareil.

Les sections des conduits de fumées doivent être au moins égales au diamètre de départ de l'appareil.

Les évacuations de fumées ne peuvent être que verticales ou au minimum à 45°.

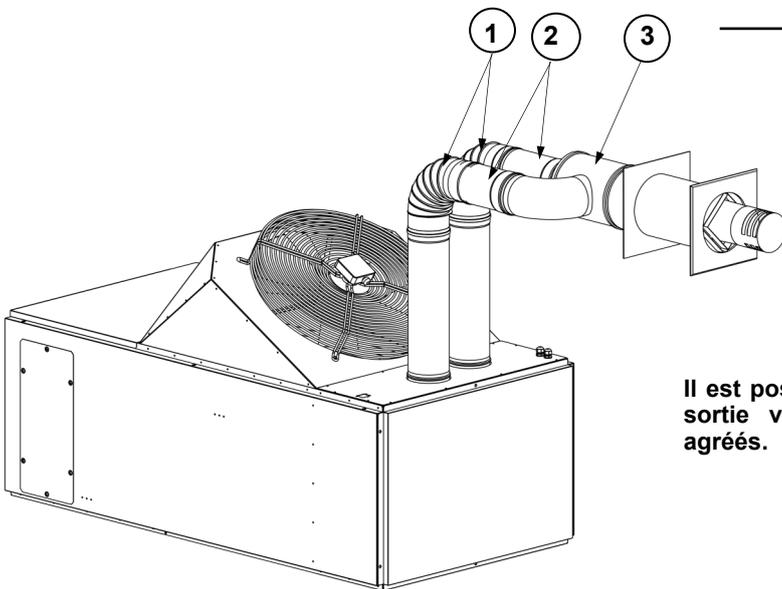
La longueur totale du raccordement ne doit pas excéder 6 m, sachant que : coude 90° ou 45° = 1 m de conduit.

Si la partie du conduit extérieur au bâtiment est supérieure à 2 mètres, prévoir un conduit isolé.

5-3 Raccordement ventouse

Les raccordements d'aspiration d'air de combustion et d'évacuation des fumées s'effectuent de façon horizontale vers l'extérieur du local.

Attention, les condensats des fumées ne doivent pas couler dans l'appareil, risque de corrosion. En cas de besoins, prévoir un collecteur de condensats, ou dans le cas d'une ventouse horizontale, un montage permettant l'évacuation des condensats avec une pente opposée à l'appareil de 2° minimum.



Murale type C12

Montage type C12 :

Fumisterie étanche diamètre 130 mm

- 2 Coudes étanche à 90° (1)
- 2 Longueurs mono-tube étanches (2),
- 1 terminal mural (3)

Il est possible de rallonger ou dévier la sortie ventouse avec des accessoires agréés.

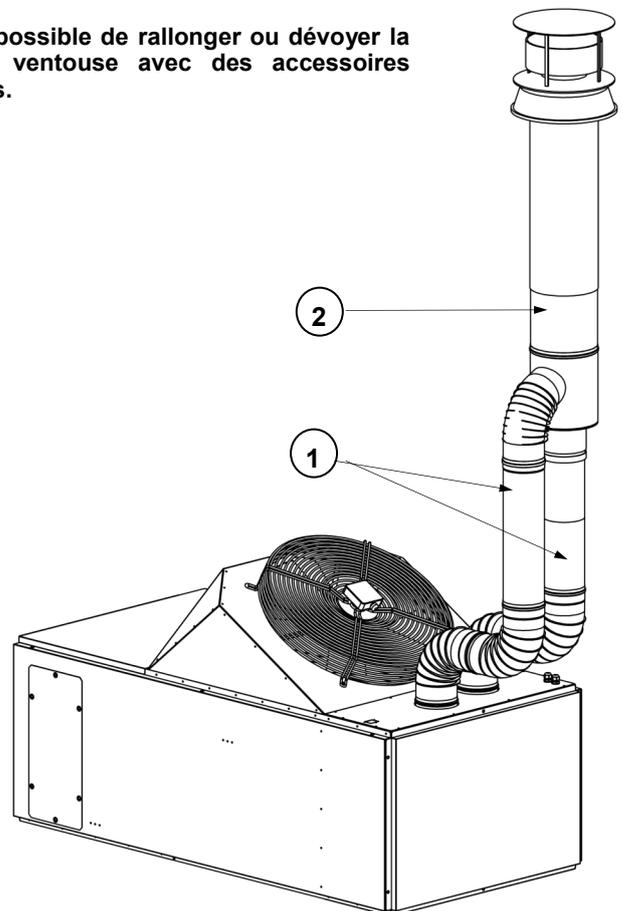
Toiture type C32

Montage type C32 :

Fumisterie étanche diamètre 130 mm

- 2 Longueurs mono-tube étanches (1),
- 1 terminal mural (2)

Il est possible de rallonger ou dévier la sortie ventouse avec des accessoires agréés.



L'utilisation de conduits étanches implique une parfaite étanchéité des jonctions, aussi pour faciliter le montage il est indispensable d'utiliser un lubrifiant, non agressif pour le joint d'étanchéité, ex. eau savonneuse.

ATTENTION

Les jonctions doivent être étanches et rigides.

Les sections des conduits de fumées doivent être au moins égales au diamètre de départ de l'appareil (n'utiliser que des éléments approuvés pour le matériel).

La longueur totale du raccordement ne doit pas excéder 6 m, sachant que : coude 90° ou 45° = 1 m de conduit.

Si la partie du conduit extérieur au bâtiment est supérieure à 2 mètres, prévoir un conduit isolé.

6- CIRCUIT GAZ

6-1 Changement de gaz

Les aérothermes sont équipés de brûleurs torche gaz atmosphérique, permettant l'utilisation des gaz Naturel G20, Naturel G25 et Propane .

Les orifices de combustion sont étudiés de façon à assurer une très bonne stabilité de flamme sans décollement ni retour vers les injecteurs.

CES INTERVENTIONS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

Le changement de gaz s'effectue de la manière suivante :

1- Débrancher le connecteur électrique d'alimentation et fermer l'arrivée de gaz.

2- Dévisser l'écrou de fixation de la ligne gaz (Rep. 1) sur la vanne gaz ainsi que les trois vis (Rep.2) permettant la fixation de la rampe injecteur sur le bloc brûleur.

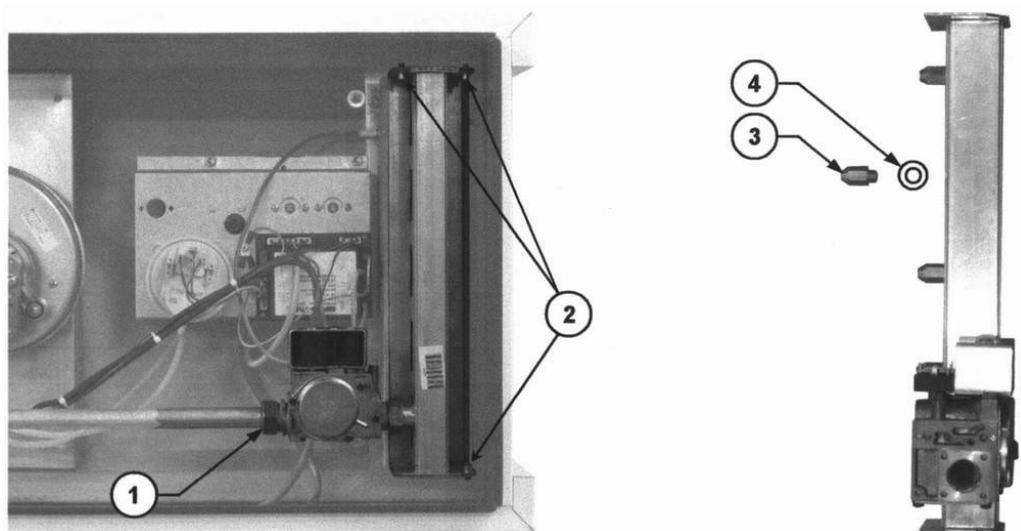
3 - Changer les injecteurs (voir tableau de réglage).

4 - Visser les nouveaux injecteurs (Rep.3) en remplaçant les joints d'étanchéité (Rep.4) et en veillant à l'étanchéité, **les injecteurs doivent être montés à sec.**

5 - Remonter la rampe et raccorder la ligne gaz sur la vanne gaz **en remplaçant le joint d'étanchéité**, attention au montage ne pas oublier, ou endommager, le joint d'étanchéité.

6 - **Contrôler l'étanchéité après montage.**

7 - Régler la pression rampe gaz sur le régulateur.



ATTENTION : Cette opération doit s'effectuer alimentations gaz et électrique coupées

Le réglage de la pression gaz s'effectue brûleur en fonctionnement

Le réglage de la pression gaz s'effectue de la manière suivante :

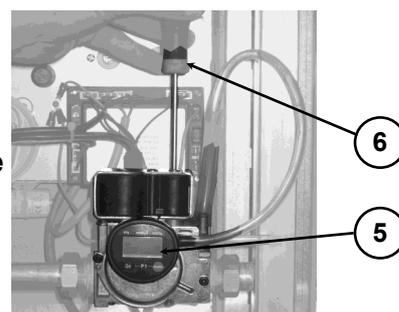
1- Ôter la vis de protection du réglage de pression électrovanne.

2- Dévisser la prise de pression, connecter le manomètre (5)

2- Régler la pression de rampe (6), suivant tableau de réglage.

3- **Après réglage, ne pas oublier de remettre en place la vis de protection et de refermer la prise de pression.**

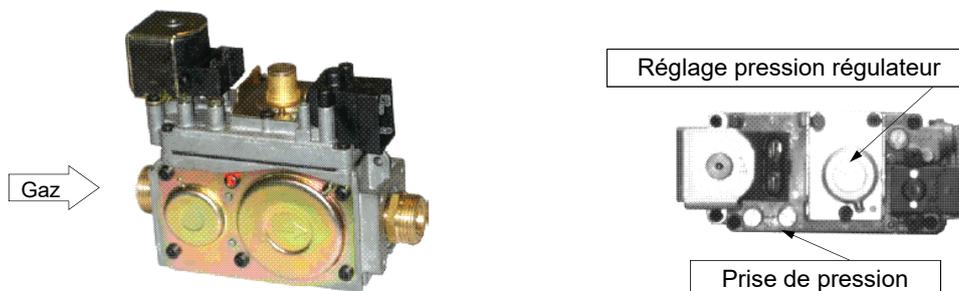
6 - **Contrôler l'étanchéité après réglage.**



6-2 Tableau de réglage vanne 1 allure

| Types | Réglage pour G20 | | | Réglage pour G25 | | | Réglage pour G31 | | |
|---------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| | Pression régulateur | Injecteurs rampe gaz | Rondelle extracteur | Pression régulateur | Injecteurs rampe gaz | Rondelle extracteur | Pression régulateur | Injecteurs rampe gaz | Rondelle extracteur |
| CBI 76 | 7,5 | 12 x AL 2.50 | 35 | 10 | 12 x AL 2.50 | 35 | 20 | 12 x AL 1.50 | 30 |

Électrovanne gaz CBI 76

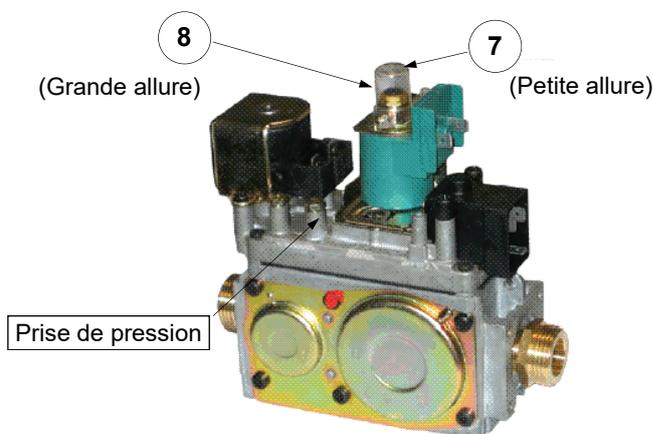


Attention: Ce réglage ne concerne pas les dispositifs destinés à la Belgique. Les appareils utilisés en Belgique sont équipés d'orifices calibrés.

6-3 Tableau de réglage vanne 2 allures

| Types | Réglage pour G20 | | | | Réglage pour G25 | | | | Réglage pour G31 | | | |
|---------------|---------------------|---------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------|----------------------|---------------------|---------------------|---------------|----------------------|---------------------|
| | Pression régulateur | | Injecteurs rampe gaz | Rondelle extracteur | Pression régulateur | | Injecteurs rampe gaz | Rondelle extracteur | Pression régulateur | | Injecteurs rampe gaz | Rondelle extracteur |
| | Petite allure | Grande allure | | | Petite allure | Grande allure | | | Petite allure | Grande allure | | |
| CBI 76 | 4,5 | 7,5 | 12xAL 2.50 | 35 | 5,5 | 10 | 12xAL 2.50 | 35 | 13 | 20 | 12xAL 1.50 | 35 |

Électrovanne gaz CBI 76



Attention: Ce réglage ne concerne pas les dispositifs destinés à la Belgique. Les appareils utilisés en Belgique sont équipés d'orifices calibrés.

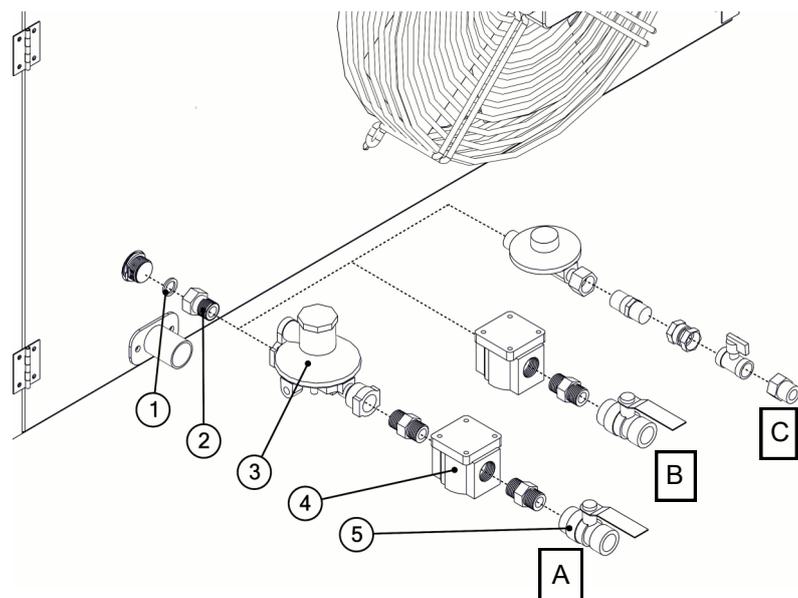
6-4 Raccordement gaz

En premier lieu, il convient de vérifier que l'appareil que vous avez reçu est conforme à la nature du gaz distribué. Pour cela, vous devez vous reporter aux indications mentionnées sur la plaque signalétique. L'alimentation en gaz doit être appropriée à la puissance du générateur et être munie de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle prévus par les normes en vigueur.

Une étude précise devra être effectuée sur les diamètres des canalisations en fonction de la nature, du débit gaz et de la longueur des canalisations. Il convient de s'assurer que les pertes de charges des canalisations ne dépassent pas 5 % de la pression d'alimentation.

Les raccordements gaz doivent s'effectuer conformément aux prescriptions relatives aux installations intérieures quel que soit le type de gaz, par du personnel qualifié détenteur des agréments nécessaires.

Attention avant l'ouverture du réseau gaz, contrôler l'étanchéité jusqu'à l'électrovanne de l'aérotherme



Types de raccord gaz:

- A- Gaz Naturel pression d'alimentation supérieure à 50 mbar
- B- Gaz Naturel pression d'alimentation inférieure à 50 mbar
- C- Gaz Propane

Constitution kit raccord gaz*

- 1- Joint gaz (fournis avec appareil)
- 2- Raccord (fournis avec appareil)
- 3- Régulateur gaz
- 4- Filtre gaz
- 5- Vanne quart de tour gaz

*Pour connaître le détail des composants, se reporter à la notice fournie avec les kits de raccordement.

7- MISE EN SERVICE

7-1 Principe de fonctionnement

1- Pour la mise en service de l'appareil, mettre la régulation en demande.

Le coffret de contrôle teste le contact repos du pressostat d'air, puis enclenche l'extracteur de fumée. Son bon fonctionnement est contrôlé par le pressostat d'air différentiel qui en cas de manque d'air empêche le coffret de contrôle de suivre son cycle.

2- Après la pré ventilation, l'électrode d'allumage s'allume et l'électrovanne gaz laisse échapper le gaz aux injecteurs .

3- Si le mélange air/gaz n'est pas allumé ou pas détecté par la sonde d'ionisation, le coffret de contrôle de flamme fait une deuxième tentative puis passe en sécurité .

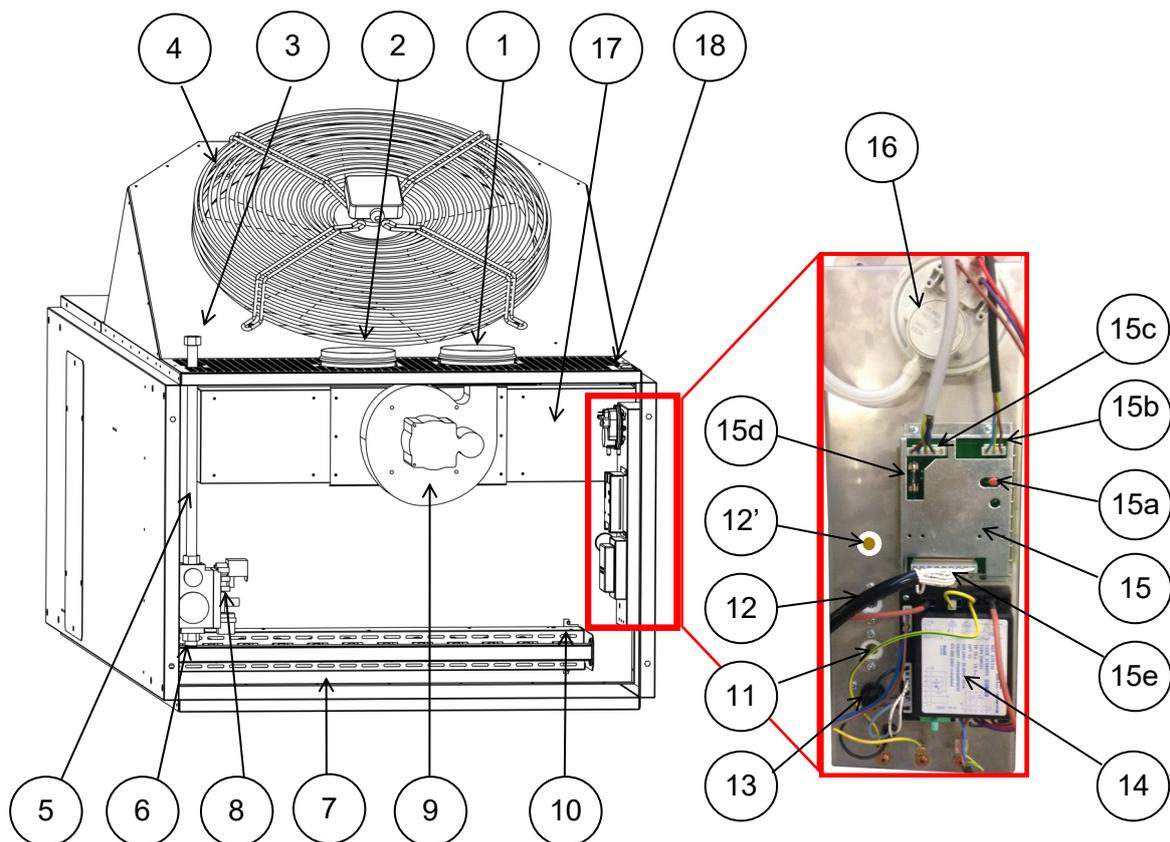
4- Une fois le brûleur allumé, le ventilateur de soufflage s'enclenche lorsque la température de l'air est supérieure à la valeur de réglage de l'airstat ventilateur (35°C à 40°C).

5- Dans le cas d'un dysfonctionnement du ventilateur, le thermostat de sécurité surchauffe coupe le brûleur de l'aérotherme si la température dépasse 90 °C.

ATTENTION :

Ne jamais arrêter l'appareil avant l'arrêt total du ventilateur, le non refroidissement peut nécessiter le réarmement de l'airstat de surchauffe et, à la longue, endommager l'échangeur.

7-2 Nomenclature



| N° | Description | Référence pièces détachées |
|-----|--|----------------------------|
| | | CBI 76 |
| 1 | Sortie fumées | ATE260 |
| 2 | Entrée d'air | ATE260 |
| 3 | Arrivée gaz | ATE213 |
| 4 | Ventilateur hélicoïde | ATE8074P |
| 5 | Tube Cu alimentation gaz | - |
| 6 | Electrode d'allumage + câble | ATE021 + ATE023 |
| 7 | Rampe gaz | - |
| 8 | EV gaz avec régulateur de pression | 9EL0070 |
| 9 | Extracteur de fumées | ATE113 |
| 10 | Sonde d'ionisation + Câble | ATE022 + ATE025 |
| 11 | Airstat ventilateur (30 to 35°C) | ATE254 |
| 12 | Airstat régulation brûleur (65°C) | ATE254 |
| 12' | Airstat 2eme allure (25 to 30°C) | ATE254 |
| 13 | Airstat de surchauffe à réarmement (100°C) | ATE422 |
| 14 | Coffret de contrôle et sécurité | ATE332 |
| 15 | Récepteur fil pilote | ATE521 |
| 15a | Réarmement brûleur | - |
| 15b | Connecteur du ventilateur | - |
| 15c | Connecteur de l'alimentation électrique | - |
| 15d | Fusible de protection 5 A | - |
| 15e | Connecteur brûleur | - |
| 16 | Pressostat de manqué d'air | ATE204 |
| 17 | Boîte à fumées | - |
| 18 | Connexion électrique | - |

8-ENTRETIEN

Ces interventions doivent être réalisées par un professionnel qualifié.

Une utilisation et un entretien corrects et réguliers du générateur déterminent un fonctionnement rationnel et efficace, une consommation minimum ainsi qu'une longévité importante.

L'ENTRETIEN DOIT ÊTRE EFFECTUÉ APPAREIL FROID, ALIMENTATIONS GAZ ET ÉLECTRIQUE COUPÉES.

Contrôler le bon fonctionnement de toutes les sécurités et vérifier le serrages de toutes les vis.

Echangeur, extracteur de fumées et venturi :

Accéder à l'échangeur en démontant les boîtes à brûleur et de fumée, le nettoyer.
Par la connexion fumée arrière, nettoyer l'extracteur et le venturi.

Ventilateur de soufflage :

Le nettoyer avec de l'air comprimé.

Conduit de fumée :

Démonter le conduit et le ramoner, vérifier son étanchéité.

Carrosserie et grilles de soufflage :

Dépoussiérer et nettoyer à l'aide d'un chiffon.

Brûleur gaz :

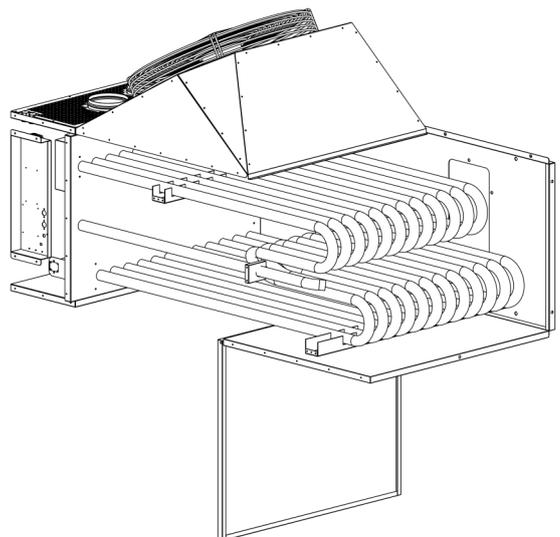
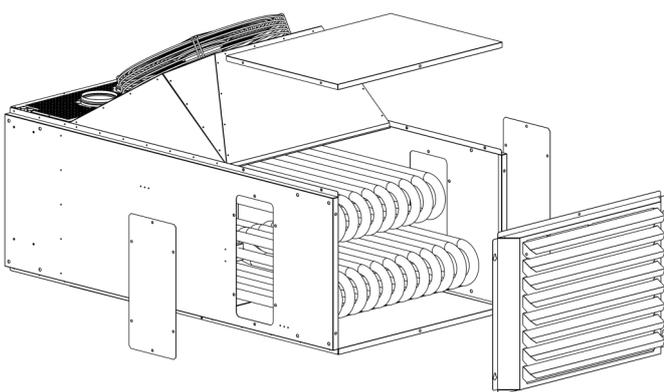
Démonter le brûleur, contrôler l'état des torches et des injecteurs, les nettoyer.
Vérifier l'état de la sonde d'ionisation et de l'électrodes d'allumage, les changer si nécessaire.

Filtre gaz :

Démonter la cartouche encrassée et la nettoyer à l'air comprimé.

Les générateurs utilisés dans l'élevage doivent être entretenus et nettoyés plus régulièrement, **il est indispensable de procéder au nettoyage de l'appareil à chaque changement de lot !**

L'échangeur peut résister à un nettoyeur haute pression et peut être nettoyé avec de l'eau. Les portes d'accès supérieure permettent un bon angle de nettoyage de l'échangeur tubulaire. L'eau s'écoulera par la partie inférieure, côté grille de soufflage.



ATTENTION :

Ne pas nettoyer le compartiment brûleur ou le ventilateur au jet haute pression ! Ne pas mouiller les Partie électrique, DANGER ELECTRIQUE !

Ne pas pulvériser vers la porte, risque de détérioration du joint d'étanchéité de la porte.

Ne pas pulvériser directement sur les sondes de température.

9- DEPANNAGE

En cas de problèmes, les conditions préalables au fonctionnement du générateur doivent être remplies. Si la boîte de contrôle est en sécurité (voyant défaut brûleur allumé), réarmer.

ATTENTION : Toutes interventions électriques ou mécaniques doivent s'effectuer lorsque l'alimentation électrique est coupée et l'alimentation en gaz fermée.

| Défauts | Causes | Remèdes |
|---|---|--|
| L'appareil ne se met pas en route | <ul style="list-style-type: none">- Mauvais câblage- Manque de tension-Le thermostat d'ambiance n'est pas enclenché- l'interrupteur du récepteur fil pilote n'est pas sur la position automatique-Airstat de sécurité surchauffe déclenché. | <ul style="list-style-type: none">- Contrôler le câblage- Vérifier l'alimentation électrique- Augmenter le point de consigne du thermostat d'ambiance- Contrôler la position de l'interrupteur du récepteur dans l'aérotherme- Réarmer l'airstat |
| Le brûleur pré ventile en permanence | <ul style="list-style-type: none">-Extracteur HS-Pressostat d'air déconnecté-Pressostat d'air HS. | <ul style="list-style-type: none">- Remplacer l'extracteur- Reconnecter les tuyaux de prise d'air de pression- Remplacer le pressostat d'air |
| L'électrode d'allumage fait des étincelles ,le brûleur s'allume, la boîte de contrôle se met en sécurité (voyant défaut brûleur allumé) | <ul style="list-style-type: none">-Électrovanne gaz défectueuse-Boîte de contrôle défectueuse-Sonde ionisation mal réglée ou défectueuse-Air dans la tuyauterie-Pas de gaz | <ul style="list-style-type: none">- La remplacer- La remplacer- La régler ou la remplacer- Purger la tuyauterie- Contrôler la pression |
| L'appareil se met en sécurité en cours de fonctionnement (voyant rouge allumé) | <ul style="list-style-type: none">-Alimentation gaz interrompue | <ul style="list-style-type: none">- Réarmer en appuyant sur le bouton poussoir rouge sur la boîte de contrôle |
| Air froid au démarrage | <ul style="list-style-type: none">-Mauvais réglage du thermostat interne | <ul style="list-style-type: none">- Vérifier le réglage du thermostat ventilation (réglage 35°C) |
| Appareil chauffe insuffisamment | <ul style="list-style-type: none">-Mauvais emplacement du thermostat-Mauvais réglage du thermostat-Pression gaz insuffisante-Inadaptation des injecteurs | <ul style="list-style-type: none">- Modifier son emplacement- Régler le thermostat- Vérifier la pression d'alimentation en gaz- Vérifier la bonne sélection des injecteurs et les remplacer si nécessaire. |
| L'appareil ne s'arrête jamais | <ul style="list-style-type: none">-Thermostat réglé trop haut ou HS- Mauvais câblage | <ul style="list-style-type: none">- Baisser le point de consigne ou remplacer- Contrôler le câblage |

10- RECOMMANDATIONS UTILISATEUR

Précautions à respecter :

- Ne jamais obstruer l'évacuation de fumée et l'aspiration d'air neuf.
- Ne jamais apporter les modifications aux réglages effectués par le professionnel qualifié .
- Ne jamais pulvériser d'eau sur l'aérotherme
- Prévenir le technicien d'après vente dans le cas d'un changement de gaz, de pression de gaz ou de modification de tension d'alimentation.

La souscription d'un contrat d'entretien est fortement recommandé "voir avec votre installateur".

Que faire en cas de problèmes?

| PROBLEMES | REMEDES |
|---|--|
| <i>Odeur de gaz</i> | <i>- Fermer la vanne gaz extérieure ainsi que l'alimentation électrique puis prévenir le technicien de maintenance.</i> |
| <i>Le brûleur est en sécurité (voyant de défaut brûleur allumé)</i> | <i>- Appuyer sur le bouton de réarmement du brûleur situé sur le coffret de commande thermostat. - Si le problème persiste, contacter le technicien d'après vente.</i> |



4, Rue de l'Essart Rocher
44140 LE BIGNON – France
Tél. 00 33 (0) 2 51 85 25 55 – Fax 00 33 (0) 2 51 85 24 68
E. mail : systel@systelinternational.fr